



LES PROJETS BOIS ENERGIE:

QUELS AVANTAGES POUR LES FORETS DES PARTICULIERS?

SYLVIE COISNE – FRANSYLVA SYLVIECOISNE@ORANGE.FR



QUELQUES CHIFFRES SUR LA FORET PRIVEE

- 4 74% de la superficie forestière de la France et 23 % du territoire métropolitain : 11,8 M ha
- 68% de bois feuillus (dont 47% de chênes) et 32% de bois résineux
- Stock sur pied en volume : 1 830 Mm3 Accroissement annuel : 65 Mm3 Récolte annuelle : 48 Mm3
- 4 3,5 millions de propriétaires . Mais 11% détiennent plus de 76% des surfaces
 - => 3 M ha, souvent peu « gérés » appartiennent à 3 millions de propriétaires
- 1000 m3 exploités en forêt génèrent 7 emplois sur toute la filière.
 - En fait c'est 60 millions de m3 soit 440.000 emplois.



3



QUELS SONT CES AVANTAGES?

- 1. La récolte de bois contribue à une gestion durable de la forêt
- 2. Un débouché d'accompagnement pour la sylviculture
- 3. Un revenu complémentaire pour le propriétaire
- 4. Une réponse à certains aléas climatiques
- 5. Une expertise logistique nouvelle
- 6. Un encouragement au regroupement de la gestion





RÉCOLTER DU BOIS, C'EST GÉRER LA FORÊT POUR L'AMÉLIORER

Le débouché BOIS ENERGIE

- Rentabilise les éclaircies sur des petits bois
- Développe la mobilisation des bois sur des massifs sous gérés
- Favorise le renouvellement des peuplements sur des parcelles peu productives
- Ouvre la voie de nouveaux itinéraires sylvicoles





UN DÉBOUCHÉ D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA SYLVICULTURE

- Pas de contrainte dimensionnelle pour la production de bois à destination de l'énergie
- Pas de sylviculture dédiée, à l'exception des taillis à courte rotation
- Pas d'essence privilégiée, résineux/feuillus
- Peut accepter le bois sec ou mort





UN REVENU COMPLÉMENTAIRE POUR LE SYLVICULTEUR

Valorisation des produits de faible qualité, en complément des bois destinés à la scierie

Les rémanents : pas n'importe comment

les bois secs ou incendiés

les souches

les bois de qualité médiocre, bois de taillis, etc ...

- Une alternative à d'autres marchés à caractère cyclique
- Une liberté de choix pour le producteur





UNE RÉPONSE POSSIBLE AUX « RISQUES » FORESTIERS

♦ Le risque incendie

permet par exemple de nettoyer les sous bois et de faire une sylviculture préventive contre les incendies

Le risque sanitaire

cas par exemple des interventions « urgentes »





DES TECHNIQUES DE MOBILISATION INNOVANTES

- Des spécificités logistiques pour intégrer les étapes de la récolte Séchage, broyage, transport
- Une attention particulière à la chaine des coûts compte tenu d'un produit de faible valeur : maitrise de l'organisation du chantier
- Développe « l'expertise » du propriétaire / producteur





LE MARCHÉ DU BE STIMULE LE REGROUPEMENT DES SYLVICULTEURS

Le regroupement de la gestion et de la récolte,

- Permet de lutter contre le morcellement de la propriété forestière
- Assure une meilleure visibilité de l'offre et une massification de celle-ci : les contrats d'approvisionnement
- Favorise les économies d'échelle
- Développe l'économie locale => une filière territoriale

L'animation des acteurs du territoire d'approvisionnement est essentielle : le rôle des CRPF et des organisations de producteurs

La connaissance de la ressource disponible passe par la rencontre avec les « détenteurs de la ressource »





LES ORGANISMES DE REGROUPEMENT DE PROPRIÉTAIRES

- Les coopératives forestières
- Les ASL, associations syndicales libres
- Les GIEEF (en démarrage depuis la LAAF)
- Les Groupements forestiers





MERCI DE VOTRE ATTENTION



